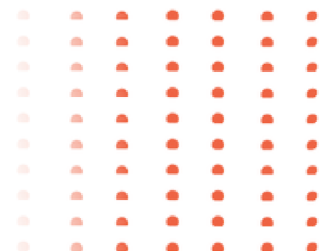


# OFFRE DE FORMATION

Matériaux alternatifs en technique routière :  
prescrire, proposer et mettre en œuvre



session 2024  
Champs sur Marne  
les 8 et 9 octobre



Chaque année en France, la construction et l'entretien des routes nécessitent environ 200 millions de tonnes de granulats naturels. Dans le même temps, des quantités importantes de déchets minéraux sont générées.

La réglementation concernant la gestion des ressources du BTP a connu plusieurs évolutions récentes ayant pour ambition de réduire la production de déchets et accroître le recyclage. La loi LTECV de 2015, puis la loi AGEC en 2021 fixent des objectifs de valorisation des matériaux du BTP et incitent la maîtrise d'ouvrage publique à intégrer ces enjeux dans leurs projets.

La mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de l'emploi de déchets en substitution de ressources non renouvelables dans les techniques routières n'est pas sans risque (technique, environnemental et juridique). Le Cerema a identifié 4 piliers de connaissances nécessaires pour une appropriation suffisante des modalités d'action et de maîtrise des risques.

## Objectifs pédagogiques

Acquérir les notions fondamentales sur les 4 thématiques suivantes :

- Maîtriser les fondamentaux du cadre réglementaire de la prévention et de la gestion des déchets.
- Savoir caractériser les matériaux en technique routière et connaître les domaines d'emploi et de mise en œuvre.
- S'approprier la méthodologie d'acceptabilité environnementale des matériaux alternatifs.
- Connaître l'analyse de cycle de vie : introduction de critères environnementaux dans les marchés publics.

## Niveau pré-requis

Aucun



## Outils pédagogiques

- Apports techniques et exposés méthodologiques
- Études de cas
- Échanges et retours d'expériences méthodologiques
- Utilisation de la plateforme [mesformations.cerema.fr](https://mesformations.cerema.fr)

## Méthodes d'Évaluation

- Dispositif d'évaluation des acquis par QCM et QCR

## Frais d'inscription

1 000 €T par stagiaire (TVA à 0% s'agissant de formation)  
Déjeuners inclus

## Durée

Deux journées

## PUBLIC



- Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre dont les exploitants de réseaux d'infrastructures
- ingénieurs et techniciens des entreprises de TP
- Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études et/ou de contrôle (laboratoire, coordonnateur environnement)



# Programme



## jour 1

8h30. Accueil, présentation et programme de la formation

8h45. Cadre réglementaire et règles de gestion des déchets

- Contexte et enjeux : chiffres, enjeux environnementaux, principes d'économie circulaire
- Présentation des objectifs de valorisation et des objectifs indiqués dans les documents de planification du territoire : plan de prévention et de gestion des déchets et le schéma des carrières

10h15. Pause

10h30. Cadre réglementaire et règles de gestion des déchets

- Définitions : déchets, déchets inertes, non dangereux, dangereux et illustrations par des exemples du BTP
- La classification des déchets
- Les rôles et responsabilités des acteurs : hiérarchisation des modes de traitement, responsabilité jusqu'à la valorisation ou élimination finale, traçabilité des déchets.

12h00. Pause déjeuner

13h30. Caractérisation, domaines d'emploi, mise en œuvre des matériaux en technique routière

- Contexte national et communautaire
- Rappel des principes généraux
- Usages en terrassement, en assise de chaussée et couches de surface (domaines d'emploi et performances générales)

15h00. Pause

15h15. Caractérisation, domaines d'emploi, mise en œuvre des matériaux en technique routière

- Usages en terrassement (domaines d'emploi et performances générales)
- Usages en chaussées (domaines d'emploi et performances générales)

**17h00 - Fin de la première journée**

## jour 2

8h30. Acceptabilité environnementale des matériaux

- Contexte national et communautaire
- Présentation générale des principaux MA (gisement, intérêt géotechnique en termes d'usage)

Pause

9h15. Acceptabilité environnementale des matériaux

- Méthodologie d'acceptabilité environnementale en technique routière (TR)
- Principes des guides d'application en TR

12h00. Pause déjeuner

13h30. Analyse de cycle de vie – intégration de critères environnementaux dans les marchés publics

- Du développement durable à la Loi TECV
- L'Analyse du Cycle de vie comme outil d'éco-conception, d'éco-comparaison
- Les indicateurs environnementaux

15h00. Pause

15h15. Analyse de cycle de vie

- Les outils d'éco-comparaison dédiés aux projets routiers Ecorce et SEVE et exemples d'application
- L'intérêt d'introduire les critères environnementaux dans les marchés publics

16h30. Validation des acquis et évaluation de la formation

**17h00 - Fin de la formation**



## les atouts du **cerema**

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales ;
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

## **Coordination** de la formation

**Ludovic Burghraeve**

Référent technique en matériaux alternatifs  
Cerema Hauts-de-France

**Informations et  
inscription :**

**[formation.catalogue@cerema.fr](mailto:formation.catalogue@cerema.fr)**